# AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL (A.A. O .O.I) N° D.N.C.M.P./.3.8.4../F/2017 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER ET EQUIPEMENTS MEDICAUX.

Le Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge (CHUK) lance un Avis d'Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture du mobilier et équipements médicaux.

## 1. Objet

Le Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge (CHUK) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres Ouvert International, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé. Le présent marché consiste en la fourniture du mobilier et des équipements médicaux.

Il comprendra également l'installation, la formation sur place des utilisateurs et des techniciens de maintenance pour l'autoclave et le microtome.

Le marché est constitué de trois lots :

LOT 1 : Un autoclave ; LOT 2 : Un microtome ;

LOT 3 : Des lits d'hôpitaux : 6 lits roulants et 20 lits fixes.

#### 2. Financement du marché

Le marché est financé par les fonds propres du CHUK, exercice 2017.

# 3. Type de marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

# 4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales et possédant les conditions juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché et qui ne sont pas en litige avec le CHUK, et reconnues comme tel par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).



## 5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du Secrétariat de la Direction du CHU Kamenge, moyennant paiement d'un montant de cent mille francs burundais (100 000 FBU) ou l'équivalent en devises dont la moitié est à verser à la caisse du CHUK ou sur le compte N° 1123/073 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom du CHUK et l'autre moitié sera versée au compte N° 1101/001.04 ouvert à la BRB.

L'achat du dossier est obligatoire pour tout soumissionnaire faisant une offre. Ce montant est non remboursable.

#### 6. Caution de soumission.

Une caution de soumission, d'un million de francs burundais (1.000.000FBU) par lot doit être fournie en même temps que l'offre. Son absence est cause du rejet.

## 7. Dépôt des offres

Les offres doivent être paraphées, paginées et comprendre une table des matières. La grande enveloppe portera clairement la mention : « REPONSE A L' APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° D.N.C.M.P/. 392../F/2017. A N' OUVRIR QU' EN SEANCE PUBLIQUE DU . 27.../. M.../2017 ».

#### 8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.



## 9. Date limite de dépôt des offres

Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

#### 10. Séance d'ouverture des offres

#### 11. Délais d'exécution

Le délai d'exécution est de 2mois calendriers à compter de la notification du marché. Le soumissionnaire pourra proposer un délai plus court.

Fait à Bujumbura, le 26/99/2017

LE DIRECTEUR,

DIRECTION

Dr Pontien NDABASHINZE